

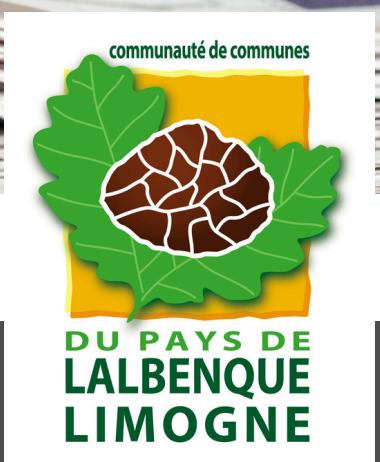


Communauté de Communes
PAYS DE LALBENQUE LIMOGNE

REVUE DE PRESSE

INFORMATIONS DE LA CCPPL

Semaine du 17 mars au 23 mars 2025



Semaine du 17 mars au 23 mars 2025

PARUTION
23 MARS
2025

LADEPECHE.fr

LE PETIT
JOURNAL
Journal d'informations locales

<https://www.ladepeche.fr/2025/03/23/la-vente-de-lancienne-tresorerie-est-actee-12588154.php>

<https://www.lepetitjournal.net/46-lot/2025/03/25/vente-de-lancienne-tresorerie/p>



Lalbenque. La vente de l'ancienne trésorerie est actée



La séance plénière de jeudi 20 mars. Photo DDM, B.G.

Jeudi 20 mars, avait lieu une séance plénière de la communauté de communes du Pays de Lalbenque/Limogne (CCPLL), à Lalbenque. À l'ordre du jour, figurait d'abord une décision concernant les bâtiments : la vente de l'ancienne trésorerie à l'Etablissement public foncier (EPF) pour le compte de la commune de Lalbenque est actée pour un montant de 150 000 €. Au rang du budget ensuite, l'inscription de crédits anticipés avant le vote du budget primitif est actée.

Jean-Claude Sauvier, président de la CCPLL, propose d'attribuer les subventions 2025 aux organismes avec lesquels une convention d'objectifs et de financement est conclue. Les demandes à examiner sont les suivantes : Epic office du tourisme Cahors-Vallée du Lot pour 145 000 €, association Tinte Ame Art école de musique pour 29 711 €. Ces subventions sont votées. Le groupe d'instruction des subventions examinera les autres demandes de subventions avant de les proposer à un prochain conseil. Il a été proposé d'interpeller les parlementaires du Lot et les autorités ministérielles pour faire évoluer le mode de calcul du Fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR), figé depuis quinze ans. Le conseil vote la modification des règlements de mise à disposition des différents matériels (podium, scène mobile, toilettes sèches, barrières etc.) pour l'organisation de manifestations pour les communes membres et leurs associations. Autre décision : la mise à disposition de moyens à titre gratuit, de la salle des jeunes (maison communautaire) pour permettre à des partenaires de la convention territoriale globale (CTG), associations ou institutions, de déployer des actions en lien avec les orientations de la CTG.

Suite à l'augmentation de la capacité d'accueil de l'ALSH à Limogne-en-Quercy, un poste d'adjoint d'animation, catégorie C, est créé pour 21 heures par semaine annualisées, à compter du 1er avril. Enfin, la modification des indemnités de fonction du président et des vice-présidents est votée. Ils proposent, dans le cadre des efforts budgétaires de la CCPLL, de diminuer ces indemnités, à compter du 1er avril 2025.

